



Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre ville, Nouméa
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc
Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00
Vendredi de 8h00 à 12h00



POUR L'OUVERTURE D'UN NOUVEL ETABLISSEMENT
(Création : Principal ou Complémentaire)

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

RCS	RIDET
- 2 bulletins d'inscription complémentaire A4 - Une pièce justifiant de l'occupation régulière des locaux où est fixée l'adresse de l'entreprise (bail, quittance EEC, facture de téléphone...)	- 1 bulletin RID P2C

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

5 100 XPF pour PP (uniquement chèque à l'ordre du « Régie de recettes du RCS-DAE »)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Ce tarif permet de bénéficier des services complémentaires de la CCI : votre assistance aux formalités ; vérification des dossiers; information juridique, création et gestion, fiscale et légale.



POUR L'OUVERTURE D'UN NOUVEL ETABLISSEMENT (suite prise en location gérance)

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

R C S	R I D E T
<ul style="list-style-type: none">- 2 bulletins d'inscription complémentaire A4- Original du contrat de location gérance enregistré- Page du journal d'annonce légale- Une pièce justifiant de l'occupation régulière des locaux où est fixée l'adresse de l'entreprise (bail, quittance EEC, facture de téléphone...)	<ul style="list-style-type: none">- 1 bulletin RID P2C- copie du contrat de location gérance

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

5 100 XPF pour PP (uniquement chèque à l'ordre du « Régie de recettes du RCS-DAE »)

9 500 XPF (chèque à l'ordre du « Régisseur caisse de recettes de l'imprimerie administrative » ou espèces)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

NB : Si ouverture suite à un achat voir la fiche « vente de fonds »

Merci de remplir les bulletins de façon lisible